



L'ÉVÉNEMENT

Blanquer promet de ne laisser « aucun enfant au bord du chemin »

L'ensemble des établissements scolaires, dont les crèches, seront fermés à partir de lundi, a annoncé hier Emmanuel Macron.

CAROLINE BEYER [@BeyerCaroline](#)

EDUCATION La situation qui s'annonce est inédite. « Dès lundi, et jusqu'à nouvel ordre, les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités seront fermés », a indiqué jeudi soir le président Macron, lors de son allocution aux Français. Il faut « continuer de gagner du temps », a-t-il répété, rappelant que les enfants sont « celles et ceux qui propagent le plus rapidement le virus ».

Une décision qui pose de nombreuses questions. Qui va s'occuper des enfants accueillis dans les crèches et des quelque 13 millions d'élèves scolarisés de la maternelle à la terminale ? Casse-tête pour les familles, qui ne pourront pas forcément confier les enfants aux grands parents.

Dans son discours, le chef de l'État demande aux entreprises de développer le travail à distance. Il parle aussi d'un « service de garde » mis en place par les régions. Quelle forme prendra-t-il ? Et pourquoi réunir des enfants dans des lieux où le virus peut se transmettre tout comme dans les établissements scolaires ? Précisions apportées dans la foulée par le ministre de l'Éducation nationale, qui tenait une conférence de presse, jeudi soir.

5 millions de connexions simultanées

« Un service minimum pour les enfants des personnels soignants », sera mis en place, a-t-il expliqué. Pour le reste, il en appelle au « civisme », évoquant, pour les écoles déjà fermées, des parents qui se sont organisés entre eux pour garder les enfants. Système D à prévoir.

Autre question : les services de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur seront-ils capables d'assurer un enseignement à distance de qualité ? Le ministre de l'éducation promet qu'il n'aura « aucun enfant au bord du chemin ». Du matériel informatique sera fourni aux familles qui n'en disposent pas. « Les enfants ne vont pas arrêter de travailler », ajoutait-il, car l'éducation nationale est prête à assurer « la continuité administrative et pédagogique », à travers les environnements numériques de travail (ENT) et l'enseignement à distance.

Développés depuis une dizaine d'années, ces ENT permettent aux enseignants de proposer des contenus, et d'échanger avec les élèves. Avec plus ou moins d'efficacité selon les établissements et les professeurs... S'ils existent au collège et au lycée, ce n'est pas le cas à l'école primaire, où l'interac-



tion avec l'enseignant reste nécessaire. « On pourra faire des révisions dans un premier temps. Mais au-delà de 15 jours, les enseignants auront pris trop de

retard sur le programme », estime Francette Popineau, au Snuipp, le syndicat majoritaire du primaire. Il faudrait former les enseignants à la vidéo », ajoute-t-elle.

En déplacement jeudi près de Poitiers, au siège du Cned, le ministre de l'éducation, a vanté, aussi, la performance de la plate-forme publique d'enseignement à distance. Son directeur général, faisait état de 60000 inscriptions sur la plateforme « Ma classe à la maison », dont 50.000 élèves. Avec

cette plateforme, qui peut supporter 5 millions de connexions simultanées, le dispositif pourrait monter en puissance. Dernière question, enfin, après l'allocution présidentielle : pourquoi cette annonce de fermeture totale des établissements scolaires, alors que le ministre de l'éducation affirmait, le matin même, que cette solution n'avait « jamais été envisagée » ? « Les scientifiques ont estimé qu'il y avait une accélération de l'épidémie », a-t-il précisé jeudi soir. ■



Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer lors d'une conférence de presse après l'allocution d'Emmanuel Macron. SOPHIE DE TARLÉ / LE FIGARO